# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2015

## DÉONTOLOGIE, DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES - (N° 3099)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

# **AMENDEMENT**

N º 194

présenté par Mme Descamps-Crosnier

#### **ARTICLE 25**

I. – À la fin de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« à travers »

le mot:

« par ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la fin de l'alinéa 7.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.